

CPE et CNE toute sa vie à l'essai ?

Le gouvernement a décidé de satisfaire les exigences du Medef : la destruction du code du Travail, en s'attaquant aux garanties encore existantes du CDI et aux maigres avantages du CDD. Pour que les entreprises continuent à faire de gros profits et à engraisser leurs actionnaires, il faut que leurs salarié-e-s travaillent beaucoup, vite, longtemps et bien... pour trois fois rien !

Le chômage de masse a, dès le début (1974), servi de prétexte à la multiplication des contrats

précaires (TUC, SIVP, CES... désormais CAE, CIRMA et Contrat d'« Avenir »).

Mais la précarité du travail n'est pas une fatalité : les luttes antérieures ont obtenu des garanties contre les licenciements arbitraires. On se souvient de la lutte victorieuse des jeunes en 1994 contre le « Smic-jeunes » de Balladur (le CIP – Contrat d'« Insertion » Professionnelle).

La nouvelle offensive : le CNE et le CPE

Le gouvernement a créé, à la sauvette et sous prétexte d'« urgence », le Contrat Nouvelle Embauche (CNE). Les entreprises de moins de vingt salarié-e-s peuvent embaucher **des salarié-e-s à l'essai pendant deux ans !** Éjectables à tout moment, sans aucun motif, ces salarié-e-s sont soumis à tous les caprices de leur patron.

Le CPE (Contrat Première Embauche) est le petit frère annoncé du CNE. Toutes les entreprises pourraient embaucher des jeunes de moins de 26 ans dans les conditions du CNE. De plus, l'employeur serait exonéré de cotisations sociales pendant trois ans. Ce serait la précarité garantie pour tous les jeunes. Passé 26 ans, un-e salarié-e serait remplacé-e par un-e autre, plus jeune et plus précaire, toujours en CPE.

Un contrat unique pour tou-te-s, sur le modèle du CNE et du CPE, voilà la prochaine étape du chantier de démolition sociale annoncée par le gouvernement. **La précarité deviendrait alors la règle.** Ce serait le rétablissement du pouvoir



absolu du patron, comme au début du capitalisme, avant que les salarié-e-s n'imposent quelques règles (celles du code du Travail). **Ne les laissons pas faire ! Une victoire contre le CPE est possible : elle est nécessaire pour stopper la dégradation des droits sociaux.**

Salarié-e-s, étudiant-e-s et lycéen-ne-s appellent à manifester pour le retrait des CNE et CPE :

chômeurs, chômeuses et précaires, rejoignons-les !

Tous et toutes à la manifestation

Mardi 7 février à 16 h 30 - place du Commerce

Refusons la précarisation de nos vies : avec ou sans emploi, un revenu c'est un dû !